BULLETIN
infoaction
Commissioner of Official Languages

January 2006
Volume 11, no. 2

Message from the Commissioner 1
Making Progress in Immigration 3
A Noteworthy Initiative 4
A Gold Medal for Official Languages 4
A True Story in Three Acts 6
An Industry at the Forefront 7
Where There's a Will There's a Way 9
Bridging the Digital Divide 9
A Medical School Like No Other 11
Carrefour d'immigration rurale: A National Model 12
We All Win 13
Modernizing a Regulatory Framework 15
Leading for Results 16
OCOL Projects 17
A Reminder from the Commissioner 18

MESSAGE FROM THE COMMISSIONER

Speaking of victories...

... I would certainly choose to highlight the victory represented by the passage of Bill S-3 in the House of Commons on November 17, 2005. This was a victory for the whole of Canadian society, and in particular for our official language communities. I would be remiss if I did not give the greater part of the credit for this victory to the Honourable Jean-Robert Gauthier who, for several years before he retired from the Senate, tabled various versions of the bill on four occasions, before it was finally passed with the sponsorship of Don Boudria, MP. I have always supported Mr. Gauthier in the relentless battle he waged to reach this historic victory.

Since my appointment, I have repeatedly recommended that the government amend the *Official Languages Act* to make Part VII binding. Part VII sets down the government's obligations in relation to the development and vitality of Canada's official language communities. Indeed, this was the thrust of Bill S-3: to remove all ambiguity surrounding this part of the Act. It was high time that the legal scope of the government's commitment under Part VII was spelled out.

In the future, federal departments and agencies will have to take into consideration the particular needs of official language communities when setting up new programs or initiatives. These communities now have in their hands a powerful development tool, wherever they may be in Canada.

Needless to say, I am delighted by these amendments to the Act, which mark a historic step in progress towards equality for English and French in Canadian society. The development of official language communities and the promotion of linguistic duality are no longer the weak links in the Act. With the passage of S-3, parliamentarians have shown energetic leadership. It is now up to each government institution to act to give practical effect to their commitment. In other words, every federal institution must acquire the necessary mechanisms and resources to work with the communities, and make a concrete commitment. The role of Canadian Heritage will be all the more important, in that it will be front and centre in initiatives designed to implement the new provisions of the Act. OCOL, for its part, will retain its role as monitor. We shall follow with interest the implementation of these provisions by federal institutions in support of the development and vitality of official language minority communities.

If this does not come to pass, there is now the possibility of recourse before the courts. It is to be hoped that all these efforts and initiatives will suffice, and that the legislative changes flowing from the passage of Bill S-3 will be translated into concrete action. Conclusive results will obviate the need for legal redress.

The passage of S-3 truly represents a historic step. The worth of a democracy is measured, among other things, by the treatment it affords its minorities. By agreeing to accept its responsibilities towards official language communities, Canada is enhancing its reputation as a world leader in the field of human rights. This refinement of the Act, moreover, was the fruit of sustained cooperation among parliamentarians and representatives from government and the official language communities. A collective victory, if ever there was one!

As you know, I am moving into the last phase of my seven-year term as Commissioner of Official Languages. I shall be feeling the same enthusiasm through this period as I did in August 1999, and I draw special inspiration from the words of celebrated poet T.S. Eliot: "What we call the beginning is often the end / And to make an end is to make a beginning / The end is where we start from." In a constantly evolving society, achieving equality between linguistic communities remains an ongoing task. Nevertheless, I remain more determined than ever to see this equality respected.

That said, we have our work cut out for us over the coming months. In my most recent annual report, I gave a number of examples of items on our agenda. My team and I will be doing everything in our power to ensure that federal institutions do what is required to achieve results that are consistent with the official language policy and directives. We shall also be supporting our political leaders and administrators who will, we hope, be offering us a vibrant and generous vision of our country. With the passage of S-3, we have reason to view the future with even greater optimism, although without ever letting our guard down.

The overture is playing for the year 2006. May it bring all of you an abundant measure of peace, prosperity, health and happiness.

Good Reading!

Dyane Adam

infoaction

Coordination: Tania Bercier
Writing: Monique Cousineau
Translation: Lexi-tech International
Graphic design: Melissa Leduc

344 Slater St., 3rd floor
Ottawa, Ontario K1A 0T8

Toll-free number: 1 877 996-6368
Fax: (613) 993-5082

E-mail: message@ocol-clo.gc.ca
Web site: www.ocol-clo.gc.ca

ISSN: 1203-0996

MAKING PROGRESS IN IMMIGRATION

Immigration is among the Commissioner's greatest social concerns. On many occasions, Dr. Adam has reminded the Government of Canada that, if it truly believes that immigration is one of the cornerstones to Canada's demographic and economic growth, then it must exercise equity in developing the country's two official language communities.

The Commissioner was pleased to learn that, in September 2005, Canadian Heritage awarded the Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) an initial grant of $20,000 through its Multiculturalism Program. This funding will enable the SAANB to establish a provincial policy on Francophone immigration. The organization is also slated to receive financial assistance from Citizenship and Immigration Canada and from the provincial government.

The SAANB strategy is aimed at establishing a permanent reception structure for recent French-speaking immigrants, helping them become integrated into New Brunswick's Francophone Acadian community. A 2002 study* published by the Commissioner revealed that immigrants who already communicate in French at the time of their arrival in Canada (fewer than 10% of all immigrants) tend primarily to settle in Quebec. As a result, believes the Commissioner, the country's other Francophone communities are deprived of an important source of growth that could help them maintain their demographic weight.

The financial support granted to the SAANB will work to encourage the settlement of Francophone immigrants in New Brunswick and, in so doing, will enhance the province's economic, social, and cultural development. To read about one such example, see the article *We All Win*, on page 13.

* *Immigration and the Vitality of Canada's Official Language Communities: Policy, Demography and Identity.*

A NOTEWORTHY INITIATIVE

Commendable efforts continue to be made in federal institutions to foster a working environment that respects language rights, and the Commissioner considers it her duty to make these efforts known. As one example, she would like to highlight an initiative currently underway at the Canada Revenue Agency (CRA).

Learning a second language can sometimes be a daunting experience. Recognizing this fact, the CRA recently launched a pilot project designed to assist some 30 managers as they carry out their duties in both official languages. The goal of the project is to determine how the Agency can help managers overcome obstacles to learning French. The Agency opted for an unconventional type of language training that runs for 18 months. In addition to the linguistic component, this training also incorporates leadership issues.

Dr. Adam is hopeful that the CRA initiative will prove successful, leading to a work culture that truly embodies Canada's linguistic duality, ensuring Anglophone and Francophone employees equal respect, and providing Canadians with high-quality service, whichever their official language of choice.

A GOLD MEDAL FOR OFFICIAL LANGUAGES

"Feel the wave of emotion"

This was the slogan for the 11th FINA (Fédération internationale de natation) World Championships held in Montréal from July 16 to 31, 2005, the first time in FINA history that the Championships were held in North America. This prestigious gathering was attended by more than 2,300 coaches, athletes and officials from over 160 countries, representing five aquatic sports. The main events at Montréal 2005, which was also one of Canada's largest international youth sporting events since the 1976 Olympic Games, were broadcast to a potential audience of over 800 million television viewers.

From the opening of the Championships to the closing ceremonies, Canada's two official languages were on display to the world, from the islands of Jean-Drapeau Park in the St. Lawrence River. If the Commissioner could have awarded a gold medal, our official languages would have taken their place at the top of the podium. Montréal 2005 showed the world that official languages co-exist in Canada in unity and harmony. In hospitality and security services, signage, advertising, documentation, translation and interpretation, radio and TV broadcasting, and service in kiosks and restaurants, English and French were present equally throughout.

INFOACTION would also like to mention one of the numerous factors that contributed to the success of bilingualism at the 11th FINA World Championships. Funded by Canadian Heritage, the Fédération des chambres de commerce du Québec sponsored a summer employment project providing 33 students from across Canada with the opportunity to work at Montréal 2005. Functional bilingualism was a condition of employment. The college and university students selected for the project had the

chance to work in both official languages at an international event. Additionally, they were given duties closely linked to their respective fields of study (health, social services, law, administration, etc.). Not only did they work in French and English, but student employees also had a unique opportunity to learn about the resources required to organize and manage an event of this size, to say nothing of the chance to meet people from around the world.

Dr. Adam would like to congratulate Montréal 2005 Honorary President Richard Pound, and Co-President and Mayor of Montréal Gérald Tremblay, for promoting Canada's official languages and giving them their rightful place. Dr. Adam would also like to congratulate the Fédération des chambres de commerce du Québec for providing 33 young Canadians with the opportunity to work in both official languages at the Championships.

The 11th FINA World Championships will go down as a model in the annals of official languages history.

YOURS TO DISCOVER

Have you ever visited the bilingual Internet portal Culture.ca? If not, there's no time like the present. Launched in 2003 by Canadian Heritage, the Culture.ca site can help you locate Canadian cultural content on the Internet. Drawing more than 200,000 visitors every month, the site includes some 12,000 links to useful Canadian cultural sites, 30% of which offer cultural content in French. Meanwhile, the Culture.ca site itself is produced in both official languages.

Excerpt from the study *Bridging the Digital Divide*, p.15

A TRUE STORY IN THREE ACTS

Despite appearances, the following is not taken from a drama by Shakespeare or Tremblay.

Let's set the stage. The year is 2000. The place is Wellington, in Prince Edward Island's Evangeline region, at the offices of Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC). And…action!

Act 1

In November 2002, the Commissioner of Official Languages receives a complaint about HRSDC. The individual filing the complaint is challenging the Department's decision to cut back the Wellington office's hours of service, effective September 2002. This would mean that from September to December, the office would no longer be open every weekday morning, and only one person would be there to serve the public on Wednesday mornings. This is the second time in five years that service hours have been reduced. As a result, the region's French-speaking residents no longer receive the same quality or quantity of services as those available to the majority. According to community representatives, the HRSDC decision would deprive the community in the Evangeline region of a service that is deemed essential to its economic, social and cultural development.

Act 2

The Office of the Commissioner of Official Languages (OCOL) investigates to determine whether the HRSDC decision to change the Wellington office hours is consistent with Part VII of the *Official Languages Act*. The OCOL officer responsible for the case discusses the impact of reducing services on the community's development, with community leaders as well as with the Department's administrative authorities. OCOL also holds more than a dozen interviews with Wellington business people, academics, etc. OCOL does an in-depth review of the lengthy documentation it receives from the various stakeholders. OCOL finds that HRSDC has failed to comply with section 41 of the *Official Languages Act* setting out the Government of Canada's commitment to "enhancing the vitality of the English and French linguistic minority communities in Canada and supporting and assisting their development." The complaint is substantiated. Finally, a preliminary report recommends that HRSDC continue discussions with community representatives, and consultations last until March 2005.

Act 3

And so we arrive at the final scene. Without detailing everything that happens from the time a complaint is filed until its resolution, let's see how a community learns that a complaint can be an effective agent of change.

In this example, OCOL clearly demonstrated that HRSDC did not meet its obligation under Part VII of the *Official Languages Act* to focus particular attention on the needs of a linguistic minority. In response to OCOL's recommendations, the Department reviewed its decision to cut back service in the Wellington office, ensuring that the impact of any decision will be to support the development of the Francophone community in the Evangeline region, in compliance with its mandate and with Part VII of the Act.

Finally, in September 2005, HRSDC announced that the Wellington office would be staffed five mornings a week to meet the needs of the Francophone community. In other words, a new bilingual employee will be at the Wellington office, every weekday morning.

The moral of the story? Even a single complaint to OCOL can result in a clear change that benefits Canadians.

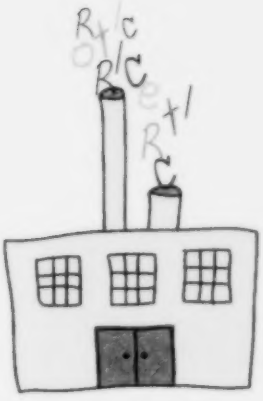

AN INDUSTRY AT THE FOREFRONT

A leadership role

It is no surprise that Canada, with its rich tradition of institutional bilingualism, has built a language industry that extends beyond the country's borders. A new building under construction in Gatineau, Quebec, is eloquent proof of this achievement. The institution is already recognized as a world leader in language research and development.

We are speaking of the Language Technologies Research Centre (LTRC), announced in the federal government's March 2003 *Action Plan for Official Languages*. According to the Plan, the purpose of the LTRC is to support Canadian research in the language industry and the development of new solutions in language technology. Also in the Plan, the government announced that the Centre would be built on the campus of the Université du Québec en Outaouais (UQO), part of Canada's National Capital Region. Construction began in early 2005 and will be completed in 2006. The 54,000 square-metre centre will house approximately 150 experts currently working in the language industry, and include laboratories and the technological equipment required for research projects.

The Commissioner is very pleased with the creation of the Centre. She has often reminded the government of the urgent need to support the creation and dissemination of technology-based tools. In a special study,* Dr. Adam recommended that the Canadian government "promote research and development of linguistic tools in both official languages in order to further develop the language industry in Canada." Dr. Adam applauds all language industry initiatives introduced in response to her recommendations, and hopes that the government will systematically provide researchers and the language industry with the language resources at its disposal.

It should be noted that, in 2003, Industry Canada obtained $10 million under the *Action Plan for Official Languages* to enhance the visibility of the language industries and reduce their fragmentation. Under this mandate, Industry Canada participated in creating the Language Industry Association (AILIA), an organization that plays a leadership role.

Key partnerships

In recent years, the Université du Québec en Outaouais has successfully implemented innovative language study programs, notably by training translators, writers, terminologists and revisers. This proven track record made it an early and obvious choice to play a leadership role in creating the LTRC. UQO negotiated key research partnerships, including partnerships with the National Research Council of Canada and the Translation Bureau, a special operating agency of Public Works and Government Services Canada. Other important partners

* *The Government of Canada and French on the Internet*, Ottawa, Office of the Commissioner of Official Languages, 1999.

include Industry Canada, the Government of Quebec's Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, AILIA and the Gatineau Economic Development Corporation. Partnerships such as these not only contributed to the creation of the LTRC, but are also playing a role in the development and marketing of innovative technologies that will generate significant spin-offs and provide a competitive edge on international markets.

Language technologies, research and training

Collaborating with universities, governments, associations and industry, the LTRC has already begun developing various programs, including translation and revision, software and Web site localization, post-synchronization, language training, speech processing and multilingual processing for information and communication, as well as document and multilingual content search and analysis and the management of language functions.

UQO offers a graduate degree in localization. The program is designed to meet the needs generated by the rapid growth in hypermedia software and documents. UQO is the first university in North America to offer this degree program.

Economic spin offs

Canada's language industry is an important sector of the economy. The industry posts total annual sales of over $1 billion, and it is expected that the international market, which represented US$8 billion in 2003, will reach $15 billion in 2006. The industry includes more than 2,000 businesses and employs some 30,000 Canadians. Based on its bilingualism, its openness to multiculturalism and its skills in the information and communications technologies, Canada is among the international leaders in this dynamic and constantly evolving industry. Its first trade fair, held a few months ago at the Ottawa Congress Centre, attracted an impressive host of visitors from around the world.

A featured role on the world stage

The private sector/public sector partnership created to build the LTRC is a good example of Canada's collaboration in and commitment to advancing knowledge and promoting Canada's language industry. The Centre will provide Canadian language businesses with an opportunity to distinguish themselves internationally and increasingly position themselves as world leaders in terminology standards, quality control and linguistic databases, in multiple languages.

WHERE THERE'S A WILL THERE'S A WAY !

It happened in Winnipeg. To be more precise, it took place in Winnipeg's City Hall. All because there was a will to respect the linguistic duality of the city. As you know, there is a large Francophone community in the area, and the Council's goal to provide the French-speaking population with effective bilingual municipal services is indeed a priority.

The WAY City Hall found to improve its services to the francophone community is an 11-week French-language training course set up in cooperation with French instructors from federally sanctioned programs. Seven Winnipeg councillors as well as several office assistants registered for the French course taught at City Hall.

This interesting initiative undertaken by the City has proven its commitment to learn more about Winnipeg's Francophone citizens. It also indicates in practice that French-speaking citizens are treated with consideration and respect. The City clearly conveyed the message that there is a will to better communicate with the Francophone community as well as to improve the active offer of services in French.

The Commissioner applauds Winnipeg City Council for this initiative, a solid step to enhance the relations with the French-speaking population. Dr. Adam hopes this project will be a success story in the areas of language training and national unity. She regards it as an important cooperative endeavour for which the Council is to be commended.

BRIDGING THE DIGITAL DIVIDE

With the explosive growth of the Internet, a marked imbalance has developed between the volume of French-language content and tools available on-line and the expectations and needs of Francophones in Canada. Furthermore, the creation of the Government On-Line initiative has presented significant challenges to ensuring that the federal government fulfills its official languages obligations on all its Web sites. For these reasons, the Office of the Commissioner of Official Language published two studies* on this issue in 2002. The recommendations in the studies focused on increasing the presence of French on the Internet and ensuring that English and French enjoy equal status on Government of Canada Web sites.

On September 13, 2005, the Commissioner of Official Languages, Dr. Dyane Adam, released a study entitled *Bridging the Digital Divide: Official Languages on the Internet*. According to the study, despite certain shortcomings, the Government of Canada's efforts have resulted in significant progress. Of the 28 recommendations in the 2002 reports, almost half have been or are in the process of being fully implemented, and five have been partially implemented. Six new recommendations were recently added to the list.

According to the study, the proportion of French-language Internet content has increased, but it still accounts for only 5% of total Internet content. Accordingly, the study encourages the government to intensify and enhance the measures it has already implemented in response to the previous studies. In the Commissioner's words: "The Internet is on its way to becoming a giant global library. Canada and other countries of the Francophonie must increase their efforts to ensure that the French language is well represented."

* *Official Languages Requirements And Government On-Line*, Ottawa, Office of the Commissioner of Official Languages, 2002.

Official Languages on the Internet Web Sites of Diplomatic Missions and International Organizations, Ottawa, Office of the Commissioner of Official Languages, 2002.

Progress must continue

The Commissioner also drew attention to the major accomplishments of the Government On-Line initiative, and to the fact that the Government of Canada has won several awards for the quality of its sites. This year, for the fifth consecutive year, Canada placed first among 22 countries in the delivery of government services on the Web.

Despite these successes, however, there is still work to be done to improve centralized co-ordination and avoid problems such as the Cyberaide.ca site, where the quality of the French-language menu was very poor. Dr. Adam reminds the government that it must fulfil its obligations. At the release of the study, Dr. Adam stated that, "The Government of Canada must be accountable for Internet issues. It needs to have a vision of the future and clearly defined benchmarks, which is why I recommend implementing a governance framework specific to this issue. This framework would, among other things, identify a department that would be the key player in this issue, ensure that English and French are used equally on government Internet sites, and bridge the digital divide between English- and French-speaking Canadians."

The Commissioner hopes that the Government On-Line initiative will routinely offer English and French content that is equal in quality, and that the Internet will become a powerful cultural, social and economic lever in both official languages. According to the Commissioner, the implementation by the Canadian government of the recommendations presented in the study is crucial to ensuring that both English- and French-speaking Canadians have equal access to our knowledge-based society.

DID YOU KNOW? - MOVING BEYOND DIFFICULTIES...

In addition to considerably increasing the funds invested in digitizing Canadian cultural content in French, Canadian Heritage has also established linguistic criteria for funded projects and created the bilingual cultural portal Culture.ca.

Industry Canada has launched the Language Industries Program (LIP), an initiative that is expected to promote a higher profile for Canadian language industries in national and international markets. The program is also intended to foster an increase in the number of language professionals in Canada, thus responding to the current lack of translators that represents a major limitation on the translation and digitization of French-language content.

The Canadian International Development Agency has stepped up aid to encourage a number of Francophone African countries to join the information superhighway.

Excerpts from the study *Bridging the Digital Divide*, p. 3

A MEDICAL SCHOOL LIKE NO OTHER

There's more than one reason the Northern Ontario School of Medicine (NOSM), which opened its doors on September 13, 2005, is a school like no other. For starters, NOSM is the first new medical school to open during the Internet age–the first in 30 years. It is also the first school to operate at twin sites, which are 1,000 kilometres apart: the West Campus is located at Lakehead University in Thunder Bay, and the East Campus at Laurentian University in Sudbury.

Ontario Premier Dalton McGuinty officially opened NOSM, using the same leading-edge technology that will link remote communities with the School. Canada's Commissioner of Official Languages, Dr. Dyane Adam, and Ontario Lieutenant Governor James Bartleman also joined in the festivities via videolink from Ottawa and Toronto. Broadcast as a videoconference to Lakehead University in Thunder Bay and Laurentian University in Sudbury, the opening ceremony was attended by a number of distinguished guests, including Premier McGuinty and His Excellency John Ralston Saul at the Laurentian site, and Aboriginal leader Elijah Harper and Ontario Minister of Health George Smitherman participating from Thunder Bay.

The mandate of this innovative school is somewhat different from the mandate of Ontario's other medical schools. NOSM places a special emphasis on community-based medicine, giving priority to the special needs of Ontario's rural and northern communities and reflecting their specific circumstances. The School is based on the premise that medical students tend to practise where they have studied (as several international studies have shown), and the School's directors have a key objective: to gradually reduce the shortage of doctors in Northern Ontario, which is currently undersupplied by at least 400 physicians.

In its first year, NOSM received over 210 applications for 56 places. Of the 56 students selected, 18% are Francophone, 17% are bilingual, 11% are Aboriginal and 78% have lived in Northern Ontario for at least 10 years.

The Government of Ontario has committed to investing $95.3 million over three years in the School's development, and an additional $5 million in financial assistance to students registered at the School, to ensure that no one is refused admission because of a lack of funds. The federal government has invested $6 million to support biomedical research and leading-edge information technology systems. These systems will make it possible for students to visit remote communities yet remain in contact with NOSM, clinicians and patients, giving them ongoing access to the information and tools that are essential for their studies and research. The School expects to graduate at least 50 doctors each year. Although instruction currently occurs in English only, Francophone communities expect the two universities to deliver on their promise to ensure that the student body is at least 17% Francophone. According to 2001 Census data, Francophones account for 18% of the population in the North, a reality that should be reflected in the courses offered and in student enrolment. NOSM has no other choice if it is to remain faithful to its mission to train physicians and ensure they have the skills they need to treat the health problems of northern residents and provide them with appropriate health care.

In the words of Founding Dean Dr. Roger Strasser at the official opening, this institution will play a unique role in Ontario. "Since beginning our work on this project three years ago, the staff of the Northern Ontario School of Medicine has promised to create a medical school like no other. We want to reaffirm that promise to the people of Ontario and to you students of the Charter Class here today."

CARREFOUR D'IMMIGRATION RURALE: A NATIONAL MODEL

A national success if ever there was one! An innovative project with humble beginnings has Saint-Léonard, a small town in northwest New Brunswick, making headlines across Canada. The Carrefour d'immigration rurale, although still in its infancy, is already a model for rural development and capacity building that is creating growing interest from coast to coast.

Interestingly, this "adventure" first began in Washington, D.C. In 2000, Father Jacques LaPointe, who hails from Saint-Léonard, was appointed vicar of a Catholic parish in a Washington suburb. The parish is home to over 103 nationalities, including 500 French-speaking families from Africa and Haiti. Father LaPointe described Saint-Léonard in such glowing terms that a group of Francophone parishioners decided to visit this corner of Canada. An initial visit in 2001 was followed by annual visits, and the families who were interested in moving there had an opportunity to experience the region's four seasons. They met with the town council, local business people, immigration experts and representatives of the federal and provincial governments, and finally decided to emigrate to New Brunswick. Even Father Lapointe decided to return home with them.

The residents of Saint-Léonard spared no effort in making the newcomers feel at home. The community's leaders quickly realized how energetic the newcomers were and that, given their skills and knowledge, they could make a contribution to the region. The Carrefour d'immigration rurale, the result of a coordinated group effort and a high level of community involvement, was created and has grown steadily since then. In August, Saint-Léonard welcomed its first immigrant family under the program.

In a very short time, the project, managed by Father LaPointe, has become a celebrated success, now numbering 10 employees. September 12, 2005, marked the official opening of this first rural immigration centre outside Quebec, and the Commissioner was on hand to celebrate (see *We All Win* on page 13 for excerpts from her speech). Funding from the project comes mainly from Agriculture and Agri-Food Canada, via the Rural Secretariat, in cooperation with the New Brunswick Department of Intergovernmental and International Relations. The remarkable involvement of the Town of Saint-Léonard is a critical factor in the initiative's success. The Edmundston campus of the Université de Moncton will play a major role, organizing conferences, international meetings, and so on. Two other locations have already joined the Carrefour, one in Prince Edward Island's Evangeline region and the other in Saint-Léon and Notre-Dame de Lourdes, Manitoba.

The mission of the Carrefour is to develop, create and assess a model for sustainable rural immigration to Francophone communities in Canada by fostering a participatory approach. The organization will create and develop tools and strategies to help rural Francophone communities attract, host and harmoniously integrate immigrant families and individuals.

In addition to helping immigrants fit into their new community, the Carrefour hopes to become a solution to a very serious population problem in Canada, particularly in Atlantic Canada. According to Statistics Canada, 44% of Maritimers live in rural communities, double the national average. Atlantic Canada is also seeing a decline in its rural population, a problem that has both leaders and

residents concerned. According to the two most recent censuses (1996 and 2001), the rural population in the four provinces has fallen by 5%, a loss of 74,000 people.

The opening of the Carrefour d'immigration rurale has raised many hopes. All the partners involved in its operation intend to develop, for New Brunswick, and even for all of Canada, a model that address the challenges of Francophone immigration and helps enrich rural communities, not only economically, but from a human and a socio-cultural perspective as well. The Carrefour has successfully developed an innovative human approach, as the Commissioner pointed out in her speech in Saint-Léonard (highlights from her speech are included in this issue of INFOACTION).

To all the people involved in creating the Carrefour d'immigration rurale, the Commissioner wishes you resounding success for many years to come!

WE ALL WIN

This was the essence of the message delivered by the Commissioner of Official Languages at the opening of the Carrefour de l'immigration rurale de Saint-Léonard in New Brunswick on October 18th. The winners in this successful initiative are both the new arrivals and the residents who have welcomed them enthusiastically and warmly to this rural community.

In her speech at the Carrefour opening, Dr. Adam reviewed the reasons for the initiative's success, then identified the challenges of integrating new immigrants within a rural community. We are all familiar with the Commissioner's interest in immigration, a major societal issue that she focuses on, citing the challenges of immigration from the perspective of the proportional decline of the French-Canadian population. In two studies published by the Commissioner,* she strongly encourages the Government of Canada to find concrete means of ensuring that official language communities derive equal benefit from immigration. The Carrefour d'immigration rurale de Saint-Léonard is proof positive that innovative immigration projects are possible.

In her speech, Dr. Adam gave examples of her commitment to and actions on this portfolio: numerous public activities, in the form of speeches, meetings and appearances before parliamentary committees, a round table on this issue to which academics and community representatives were invited, and so on. Also, in November 2003, in response to her activities and recommendations and of those by leaders from Canada's Francophone and Acadian communities, Citizenship and Immigration Canada adopted the Strategic Framework to Foster Immigration to Francophone Minority Communities. The Strategic Framework resulted in an increase in and regionalization of Francophone immigration to areas outside major urban centres and the implementation of numerous initiatives.

The Commissioner emphasized the human and respectful approach adopted by the residents of the Saint-Léonard host community. "[Translation] Successful integration is the result of a clear understanding of the reciprocal duties of everyone involved in the host process. We must understand that new immigrants bring with them not only a great deal of hope, but many fears as well. They often

* *Immigration and the Vitality of Canada's Linguistic Communities: Policy, Demography and Identity*, Ottawa, Public Works and Government Services Canada, 2000.

Official Languages and Immigration: Obstacles and Opportunities for Immigrants and Communities, Ottawa, Public Works and Government Services Canada, 2002.

have to learn everything: language, culture, customs, traditions, social obligations and so on. But we also have much to learn from them. We need to know how to listen and understand." Dr. Adam paid tribute to the people who have made the Carrefour a true crossroads–a forum and place to meet, exchange ideas and opinions, and offer mutual assistance, a place where everyone can benefit. She cited Saint-Léonard as a model to emulate across Canada.

Dr. Adam concluded by recalling that we all have an interest in building host communities that are open to the world, and by expressing her hopes that projects such Saint-Léonard's will propagate elsewhere in Canada. This is starting to happen. Such initiatives are essential for regional development and for enhancing our social cohesiveness. The Carrefour d'immigration rurale de Saint-Léonard is eloquent proof that basing an initiative on our values and our past is the best way to ensure its future. In the words of poet Victor Hugo: "Qui prend le passé pour racine/ A pour feuillage l'avenir."* [Translation: a firm connection with the past is the best assurance of a sound future].

* Victor Hugo, "*Fonction du poète*". In: "*Les rayons et les ombres*", Œuvres poétiques, Volume 1, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, p.1031.

Claude Haché

Denise Lécuyer

In the past year, two new Commissioner's Representatives joined the OCOL team. Claude Haché is now the Commissioner's Representative for the Atlantic Region, and Denise Lécuyer is the Commissioner's Representative for the Manitoba and Saskatchewan Region. They can be reached at the following numbers:

Atlantic Region
(506) 851-7047
1 800 561-7109

Manitoba and Saskatchewan Region
(204) 983-2111
1 800 665-8731

MODERNIZING A REGULATORY FRAMEWORK

While recognizing that our linguistic regime has enriched the lives of all Canadians, the Commissioner of Official Languages acknowledges that there is still much to be done. Dr. Adam reiterates her hope that the Canadian government will give new momentum to Canada's linguistic duality. In other words, it is her hope that the regulatory framework of the *Official Languages Act* will be reassessed and modernized so as to make more progress toward achieving true equality between the country's two language groups.

The Commissioner addressed this issue in terms of the exportability of language management expertise, making it the theme of her speech last summer in Paris to the 26th Annual Congress of the Association of French Speaking Jurists of Ontario.

It is a well-known fact that several multilingual countries have been inspired by language management in Canada, and specifically, by the way Canada ensures respect for language rights. Mainly because of its ombudsman role and its expertise, the Office of the Commissioner of Official Languages has often been consulted on language issues, notably by China, Russia, Wales, Sri Lanka, Spain, Mali, South Africa and Ireland.

During her Paris speech, Dr. Adam reviewed the history of language management, highlighting certain important achievements, and discussed the international scope of Canada's system. The Commissioner also explained why Canada, rich in its harmonious diversity, is regarded abroad as a country that has been able to value its diversity by guaranteeing respect for its minorities directly in its constitution. What concerns the Commissioner, however, is what remains to be done: "I believe that Canada itself has not yet sufficiently incorporated linguistic duality in its own foreign policies. As a result, under the attentive eyes of its peers on the world stage, I feel that Canada must still further promote our values and the importance we ascribe to our diversity."

Dr. Adam reminded her audience that there is a tendency in Canada to see linguistic duality and cultural diversity as an issue for minorities, visible or not. She suggested that it would be advantageous to involve majority communities, define their responsibilities and assess the impact on them of a comprehensive policy that integrates linguistic duality and cultural diversity. Canada's demographic landscape is changing rapidly. According to a recent Statistics Canada study, by 2017 the population of visible minorities is expected to increase to a total of between 6.3 million and 8.5 million, representing increases of 56% and 111% since 2001. If linguistic, cultural and ethnic differentiation continues, by 2017 approximately one in five Canadians (between 19% and 23.3%) could be members of visible minorities. The immigrant population could also reach 7.6 million, or 22.2% of Canada's entire population. Even these few figures show that the Canadian government must quickly articulate a comprehensive vision of its identity and linguistic future. The demographic changes underway should encourage the government to adopt a perspective of plurality and implement concrete measures that respect Canada's linguistic duality and cultural diversity.

According to Dr. Adam, the Canadian government will succeed in modernizing the country's linguistic duality by taking inspiration in a renewed determination to move forward. She hopes that the government will truly integrate linguistic duality and cultural diversity within Canada's social fabric. She concluded her speech with the hope that all of this will take concrete form in the years ahead: "We will have to show evidence of not just competency but also imagination" and political leadership.

LEADING FOR RESULTS

The Office of the Commissioner of Official Languages (OCOL) is mandated to conduct audits under section 56 of the *Official Languages Act*, which stipulates that the Commissioner must take all measures necessary to ensure that federal institutions fulfil their linguistic obligations.

Between October 2004 and March 2005, OCOL audited Public Works and Government Services Canada (PWGSC). For those who are not familiar with federal institutions, this department is the main supplier of central and common services for the Canadian federal administration, including translation, terminology, revision and interpretation services.

The audit dealt mainly with the management of the Official Languages Program. Senior management's leadership, accountability and commitment to linguistic duality were key factors.

Between December 2004 and February 2005, OCOL interviewed assistant deputy ministers, senior and middle managers, directors and advisors in human resources and official languages, as well as employees. In addition to 94 interviews at national headquarters, the team conducted more than forty interviews in the Montréal, Halifax, Moncton and Shediac regional offices. The findings and recommendations in the report are the result of these interviews as well as an analysis of documents provided by the Department, along with a large number of key reports. OCOL is very grateful for the cooperation of all those who participated in the audit, especially the members of the Official Languages Branch.

On September 20th, the Commissioner released the report, entitled *Audit of the Management of the Official Languages Program at Public Works and Government Services Canada*. Highlights of the report include the recommendation that management demonstrate more leadership in terms of the Official Languages Program. Although the audit revealed that some mechanisms have been implemented–production of reports, action plans relating to the staffing of bilingual positions, official languages courses, and so on–, the integration of official languages in the organizational culture is far from complete. The audit also showed that employees understand the Department's official languages obligations to varying degrees. Essentially, the report is a reminder that the responsibility to ensure compliance with the Official Languages Program and policies belongs to senior management who must:

- give the Official Languages Program greater visibility;
- put in place measures that will enable better verification of program management; and
- make senior managers accountable.

Dr. Adam made 12 recommendations to PWGSC with a view to improving the management of its Official Languages Program. She hopes that the Department will demonstrate more vigilant leadership and that its Official Languages Program will centre more on lasting results.

The Department reacted positively and has committed to an action plan for implementing the 12 recommendations. A follow-up audit is planned for 12 to 18 months after the final report, to examine measures taken and progress made by the Department.

The audit report, highlights and recommendations can be found on the OCOL Web site, at www.ocol-clo.gc.ca.

OCOL PROJECTS

Key tools for encouraging reflection among various actors

The Office of the Commissioner of Official Languages (OCOL) has undertaken a number of research and consultation projects aimed at further exploring several issues with a major impact on Canadian society, particularly official language communities across the country. The findings of these various projects will of course be discussed in the next annual report from the Commissioner of Official Languages, expected in the spring. Even more importantly, they will assist official language community leaders, public servants and researchers interested in linguistic duality in furthering their own initiatives.

The following consultations involving important actors from across Canada were held last fall, addressing three major themes:

The forum on **Community vitality** explored the factors that ensure the development and vitality of minority official language communities. Participants also discussed the indicators to be used to measure this vitality, taking local characteristics into account. The Forum was also an opportunity to emphasize the importance of research in learning more about the communities and thus contributing to their development.

Toward Substantive Equality: Forum on new approaches to regulating official languages provided minority linguistic communities with an opportunity to express their views on Part VII of the *Official Languages Act* and on its Regulations as they pertain to service to the Canadian public.

The forum on **Linguistic Duality, Cultural Diversity and Governance** explored ways for better integrating the basic values of linguistic duality and cultural diversity, in order to more effectively promote these values in Canada and abroad.

The Office also prepared a mid-term study on the government's progress in response to OCOL's 2003 *Action Plan for Official Languages*. The assessment will assist the federal government and leaders of communities affected by this five-year initiative to adjust their focus for implementation of the second half of the Plan, and to plan the next steps more effectively.

Finally, OCOL is currently conducting research on ways for governments to become more involved in official language communities and in the planning and implementation of the various government initiatives and programs that affect them.

The Commissioner, Dr. Dyane Adam, is hopeful that these research projects will assist different key players in initiating meaningful dialogue on the Government of Canada's official languages approach and practices. Although she intends to propose possible approaches to the government in her next annual report, it is up to each member of Canadian society to work harder at ensuring the equality of Canada's official language communities.

A REMINDER FROM THE COMMISSIONER...

In a recent report, the Comité de toponymie of the City of Québec recommended that more streets be named in honour of eminent Anglophones who have marked the region's history. This interesting development reveals the committee's openness toward an English-speaking community that has deep roots in this historic city, the cradle of French America.

Meanwhile, in New Brunswick, the Conseil municipal de Richibouctou decided several years ago to make theirs a trilingual community, by adopting names from French, English, and ... Mi'kmaq. This eloquent gesture, which underscores the historical relationship that existed between the Acadians and the Mi'kmaq before the 1755 deportation, also bears witness to the continuation of their relationship to this day. The trilingual decision was quickly accepted, and various local businesses have joined in, featuring window signs in all three languages.

On January 10, 2005, the municipality of Clarence-Rockland (in Eastern Ontario) passed a by-law that requires new businesses to post their outside and window signs in both official languages, with English and French having equal billing. Shortly thereafter, the neighbouring municipality of La Nation followed suit, adopting a similar regulation. Meanwhile, at its annual conference in September at Kirkland Lake and Rouyn-Noranda, the Association française des municipalités de l'Ontario addressed the topic of official languages at the municipal level, and Ontario's Minister for Francophone Affairs, Madeleine Meilleur, announced a new program to support the publication of municipal by-laws in both official languages. Moreover, in a statement on September 15th at the conference, the Commissioner congratulated the communities of Clarence-Rockland and La Nation on their initiatives, which showcase their bilingual character and encourage new businesses to become accustomed to both linguistic communities in their region to improve service for their Francophone and Anglophone clientele.

Commissariat aux langues officielles | Office of the Commissioner of Official Languages

BULLETIN infoaction

Commissaire aux langues officielles

Janvier 2006
Volume 11, n° 2

Message de la commissaire 1
Du progrès dans le dossier de l'immigration 3
Initiative à souligner 4
Une médaille d'or aux langues officielles 4
Fait vécu en trois actes 6
Une industrie à l'avant-garde 7
Quand on veut, on peut! 9
Un fossé numérique à combler 9
Une école de médecine sans pareil 11
Carrefour d'immigration rurale : un modèle national 12
Les uns et les autres sont gagnants 13
Un cadre réglementaire à moderniser 15
Un leadership axé sur les résultats 16
Projets de recherche du Commissariat 17
La commissaire voulait vous rappeler que... 18

MESSAGE DE LA COMMISSAIRE

Si victoire vous était contée...

... Je choisirais certes la victoire que représente l'adoption du projet de loi S-3 à la Chambre des communes le 17 novembre dernier. Une victoire pour la société canadienne tout entière et, en particulier, pour les communautés de langue officielle. Je m'en voudrais de ne pas attribuer une large part de cette victoire à l'honorable Jean-Robert Gauthier qui, plusieurs années avant sa retraite du Sénat, a présenté différentes versions de ce projet de loi à quatre reprises, avant qu'il ne soit finalement adopté sous le parrainage du député Don Boudria. J'ai toujours appuyé M. Gauthier dans la lutte vigoureuse qu'il a menée et qui a abouti à cette victoire historique.

Depuis mon entrée en fonction, à maintes reprises, j'ai recommandé au gouvernement d'amender la *Loi sur les langues officielles* afin de rendre exécutoire la partie VII touchant les obligations à l'égard du développement et de l'épanouissement des communautés de langue officielle. Voilà ce que le projet de loi S-3 préconisait : viser à mettre fin à l'ambiguïté entourant cette partie de la *Loi*. Il était grand temps de préciser la portée juridique de l'engagement du gouvernement prévu à la partie VII.

À l'avenir, les organismes et les ministères du gouvernement fédéral devront prendre en considération les besoins particuliers des communautés de langue officielle lorsqu'ils mettent sur pied de nouvelles initiatives et de nouveaux programmes. Les communautés ont maintenant en main un outil précieux de développement, partout au pays.

Nul besoin de vous dire que je me réjouis des changements à la *Loi* qui marquent une étape historique dans l'évolution de l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne. Le développement des communautés de langue officielle et la promotion de la dualité linguistique ne sont plus les maillons faibles de la *Loi*. Avec l'adoption du projet de loi S-3, les parlementaires ont fait preuve d'un leadership énergique. C'est maintenant au tour de chacune des institutions gouvernementales d'agir pour concrétiser l'engagement des parlementaires. En d'autres mots, chaque institution du gouvernement doit se doter de mécanismes, de ressources nécessaires pour travailler en concertation avec les communautés et s'engager de façon concrète. Le rôle de Patrimoine canadien sera d'autant plus important qu'il sera au cœur des initiatives visant à mettre en œuvre les nouvelles dispositions de la *Loi*. Le Commissariat, pour sa part, devra poursuivre son rôle de vigie. Nous suivrons avec intérêt la mise en œuvre de ces dispositions par les institutions fédérales pour appuyer le développement et l'épanouissement des communautés minoritaires de langues officielles.

Dans le cas contraire, il existe maintenant une possibilité de recourir aux tribunaux. Il faut espérer que l'ensemble de ces efforts et de ces initiatives sera suffisant et que le changement législatif qui découle de l'adoption du projet

de loi S-3 se traduira par des mesures concrètes. Des résultats probants préviendraient le recours aux tribunaux.

Oui, l'adoption du projet de loi S-3 symbolise un moment historique. La richesse d'une démocratie se mesure notamment par la manière dont elle traite les minorités. En acceptant d'assumer sa responsabilité à l'égard des communautés de langue officielle, le Canada renforce sa réputation de chef de file international dans le domaine des droits de la personne. Cette bonification de la *Loi* a d'ailleurs été le fruit d'une collaboration soutenue entre les parlementaires, les acteurs gouvernementaux et les représentants des communautés de langue officielle. Victoire collective s'il en est une!

Comme vous le savez, j'entreprends la dernière étape de mon septennat comme commissaire aux langues officielles. Je vivrai cette période avec le même enthousiasme qui m'animait en août 1999 et je me sens particulièrement inspirée par un mot du célèbre poète T.S. Eliot : « What we call the beginning is often the end. And to make an end is to make a beginning. The end is where we start from ». Dans une société en constante évolution, l'atteinte de l'égalité entre les communautés linguistiques demeure un travail continu. Je reste néanmoins plus déterminée que jamais à la faire respecter.

Cela dit, nous ne manquerons pas de pain sur la planche au cours des prochains mois. Dans mon dernier rapport annuel, j'ai donné plusieurs exemples de dossiers à notre ordre du jour. Mon équipe et moi ferons tout notre possible pour que les institutions fédérales prennent les mesures nécessaires afin d'obtenir des résultats correspondant aux politiques et aux directives liées aux langues officielles. Enfin, nous appuierons nos chefs politiques et administratifs qui, nous l'espérons, nous proposeront une vision stimulante et généreuse de notre pays. Avec l'adoption du projet de loi S-3, il y a lieu d'entrevoir l'avenir avec encore plus d'optimisme, sans toutefois baisser la garde.

L'année 2006 n'est qu'à son prélude. Puisse-t-elle avoir en réserve pour chacune et chacun de vous des jours d'harmonie, de santé, de succès et de grande paix.

Bonne lecture!

Dyane Adam

infoaction

Coordination : Tania Bercier
Rédaction : Monique Cousineau
Traduction : Lexi-tech International
Infographie : Mélissa Leduc

344, rue Slater, 3e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T8

Téléphone sans frais : 1 877 996-6368
Télécopieur : (613) 993-5082

Courrier électronique : message@ocol-clo.gc.ca
Site Web : www.ocol-clo.gc.ca

ISSN : 1203-0996

DU PROGRÈS DANS LE DOSSIER DE L'IMMIGRATION

L'immigration est l'un des grands enjeux sociétaux qui intéressent la commissaire au plus haut point. À maintes reprises, M^me^ Adam a rappelé que si le gouvernement du Canada croit sérieusement que l'immigration est l'une des pierres angulaires de la croissance démographique et économique du Canada, il fera en sorte qu'elle favorise équitablement le développement des deux communautés de langue officielle du pays.

La commissaire s'est réjouie en apprenant qu'en septembre dernier le ministère du Patrimoine canadien a octroyé à la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) une première subvention de 20 000 dollars, dans le cadre de son Programme de multiculturalisme. Cette somme permettra à la SAANB d'établir une stratégie provinciale sur l'immigration francophone. L'organisme compte également recevoir une aide financière de Citoyenneté et Immigration Canada ainsi que du gouvernement provincial.

La stratégie de la SAANB vise à mettre sur pied une structure permanente d'accueil des nouveaux immigrants d'expression française tout en facilitant leur intégration au sein de la communauté acadienne francophone du Nouveau-Brunswick. Une étude publiée par la commissaire en 2002* faisait ressortir le fait que les immigrants qui connaissent le français à leur arrivée au Canada (moins de 10 p. 100 de l'ensemble des immigrants) s'installent principalement au Québec. Conséquemment, selon la commissaire, les communautés francophones du pays sont privées d'une source importante de croissance qui permettrait de maintenir leur poids démographique.

L'appui financier accordé à la SAANB contribuera à favoriser l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick et, par le fait même, au développement économique, social et culturel de la province. On trouvera un exemple d'une initiative dans ce domaine dans l'article *Les uns et les autres sont gagnants*, à la page 13.

* *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue française au Canada : politiques, démographie et identité*

INITIATIVE À SOULIGNER

De louables efforts sont déployés au sein des institutions fédérales pour favoriser un milieu de travail respectueux des droits linguistiques, et la commissaire se fait un devoir de les mettre en évidence. Par exemple, elle tient à souligner une initiative en cours à l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Apprendre une langue seconde n'est souvent pas de tout repos. Reconnaissant ce fait, l'ARC a lancé dernièrement un projet pilote visant à appuyer une trentaine de gestionnaires dans l'exécution de leurs fonctions dans les deux langues officielles. Le projet cherche à déterminer comment l'Agence pourrait aider les cadres à surmonter les obstacles relatifs à l'apprentissage du français. Elle a opté en faveur d'une formation linguistique non conventionnelle qui se déroule sur une période de 18 mois. La formation se fera non seulement au niveau linguistique mais elle inclura aussi un volet touchant au leadership.

Mme Adam souhaite que cette initiative de l'ARC connaisse le succès escompté et mène à la création d'une culture de travail qui incarne vraiment la dualité linguistique canadienne, qui respecte également les employés de langue anglaise et de langue française et qui assure au public canadien des services de qualité, dans la langue officielle de son choix.

UNE MÉDAILLE D'OR AUX LANGUES OFFICIELLES

« Vivez l'eau et l'émotion »

C'était là le slogan des XI^e Championnats du monde FINA (Fédération internationale de natation) qui, pour la toute première fois de son histoire, se déroulaient en Amérique du Nord, soit à Montréal, du 16 au 31 juillet 2005. Le prestigieux événement sportif regroupant cinq disciplines aquatiques rassemblait plus de 2 300 entraîneurs, athlètes et accompagnateurs provenant de plus de 160 pays. Au-delà de 800 millions de téléspectateurs ont pu suivre au quotidien les principales activités de Montréal 2005, un des plus grands rendez-vous de la jeunesse sportive internationale tenu au Canada depuis les Jeux Olympiques de 1976.

Tous les pays du monde ont pu constater que les deux langues officielles du Canada étaient omniprésentes dans les îles du parc Jean-Drapeau, au cœur du fleuve Saint-Laurent, depuis l'ouverture des championnats, jusqu'à la soirée de clôture. Si la commissaire avait pu décerner une médaille d'or, les langues officielles auraient probablement occupé la plus haute marche du podium. Montréal 2005 a montré à la planète entière que les langues officielles cohabitent au Canada dans l'unité et l'harmonie. L'accueil, l'affichage, les services de sécurité, les annonces publiques, la documentation, la traduction et l'interprétation, la radiodiffusion et la télédiffusion, le service dans les kiosques et les restaurants, enfin, partout le français et l'anglais étaient également présents.

INFOACTION aimerait mentionner, entre autres, un des nombreux facteurs qui a contribué au succès du bilinguisme des XI^e Championnats du monde FINA. Grâce à une subvention de Patrimoine canadien, la Fédération des

chambres de commerce du Québec a parrainé un projet d'emploi d'été qui a permis à 33 étudiants provenant de toutes les régions du Canada de travailler au sein de Montréal 2005. Un bilinguisme fonctionnel était une condition essentielle à l'obtention d'un emploi. Les étudiants des niveaux collégial et universitaire qui ont été choisis ont donc eu l'occasion de travailler dans les deux langues officielles au sein d'un événement d'envergure internationale. De plus, leurs tâches étaient étroitement liées à leur domaine d'étude particulier, notamment la santé, les services sociaux, le droit et l'administration. Tout en travaillant dans les deux langues officielles, les étudiants ont acquis une expérience unique qui leur a fait prendre conscience des ressources nécessaires, de l'organisation et de l'administration d'un événement d'une telle ampleur, sans compter la chance qu'ils ont eue de rencontrer des représentants du monde entier.

M^me^ Adam aimerait profiter de l'occasion pour féliciter le président d'honneur de Montréal 2005, M. Richard Pound, ainsi que le coprésident et maire de Montréal, M. Gérald Tremblay qui ont su valoriser les langues officielles du Canada et leur accorder la visibilité qui leur revient de droit. Du même coup, elle félicite la Fédération des chambres de commerce du Québec qui a permis à 33 jeunes Canadiens de vivre les Championnats en alliant langues officielles et travail.

Les XI^e^ Championnats du monde FINA resteront dans les annales des langues officielles comme modèle.

C'EST À DÉCOUVRIR

Vous connaissez la passerelle Internet bilingue Culture.ca? Si non, c'est à découvrir. Lancé en 2003 par Patrimoine canadien, le site Culture.ca facilite le repérage de contenus culturels canadiens sur Internet. Attirant plus de 200 000 visiteurs chaque mois, ce site contient quelque 12 000 liens vers des sites culturels canadiens de qualité. De ce nombre, 30 p. 100 mènent actuellement vers des contenus culturels en français. L'ensemble du contenu de ***Culture.ca*** est produit dans les deux langues officielles.

Extrait de l'étude *Combler le fossé numérique*, p.15

FAIT VÉCU EN TROIS ACTES

Malgré les apparences, ce qui suit ne se veut pas la narration d'un drame à la Shakespeare ou à la Tremblay.

Commençons par situer le scénario dans le temps et dans l'espace. Nous sommes en l'an 2000. L'action se déroule à Wellington, dans la région Évangéline, à l'Île-du-Prince-Édouard, et met en scène un bureau du ministère fédéral des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada (RHDCC). Voici donc le sommaire du déroulement de ce fait vécu.

Acte 1

En novembre 2002, la commissaire aux langues officielles a reçu une plainte visant RHDCC. La personne qui a déposé la plainte remet en question la décision de ce ministère de réduire, à compter de septembre 2002, les heures de service du bureau de Wellington. En effet, pendant la période de septembre à décembre, le bureau ne sera plus ouvert tous les matins de la semaine comme auparavant, et seule une personne assurera le service le mercredi matin. C'était la deuxième fois en cinq ans que les heures de service de ce bureau étaient réduites. En raison de ces réductions, les citoyens et les citoyennes de langue française de la région ne recevaient plus de services de la même qualité et de la même quantité que ceux offerts à la majorité. Selon les représentants de la communauté, la décision de RHDCC avait comme conséquence de priver la communauté de la région Évangéline d'un service jugé essentiel à son épanouissement économique, social et culturel.

Acte 2

Le Commissariat a procédé à une enquête afin d'évaluer dans quelle mesure RHDCC a tenu compte de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* en décidant de modifier les heures de service du bureau de Wellington. L'agent du Commissariat chargé du dossier a discuté de l'impact de la réduction de services sur le développement de la communauté, autant avec les leaders de la communauté qu'avec les instances administratives du Ministère. Le Commissariat a également mené plus d'une dizaine d'entrevues auprès des gens d'affaires de Wellington, d'universitaires, etc. La volumineuse documentation fournie au Commissariat par les divers intervenants a fait l'objet d'un examen en profondeur. La commissaire a jugé que le Ministère ne respectait pas l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* qui porte sur l'engagement du gouvernement du Canada à « favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement ». La plainte a été jugée fondée. Enfin, un rapport préliminaire a recommandé à RHDCC de poursuivre le dialogue avec les représentants de la communauté, et c'est ainsi que les consultations ont été menées jusqu'en mars 2005.

Acte 3

Sans retracer toutes les étapes depuis le dépôt de la plainte jusqu'à sa résolution, voyons comment la « finale » a donné raison à une communauté qui a compris qu'une plainte est un outil efficace de changement.

Dans le présent dossier, il a été clairement démontré par le Commissariat que RHDCC a manqué à son obligation quant à la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* de porter une attention toute particulière aux besoins d'une communauté de langue minoritaire. Comme suite à la recommandation du Commissariat, le Ministère a revu sa décision de réduire le service au bureau de Wellington en s'assurant que cette décision ait pour effet d'appuyer le développement de la communauté francophone de la région Évangéline dans la pleine mesure de son mandat et conformément à la partie VII de la *Loi*.

Finalement, en septembre 2005, RHDCC a annoncé qu'il y aurait des employés au bureau de Wellington cinq matins par semaine pour répondre aux besoins de la communauté francophone. Il y aura donc de nouveau un employé bilingue au bureau de Wellington tous les matins du lundi au vendredi.

La morale de cette histoire : une seule plainte déposée au Commissariat des langues officielles peut engendrer un changement important, au plus grand bénéfice des Canadiens et des Canadiennes.

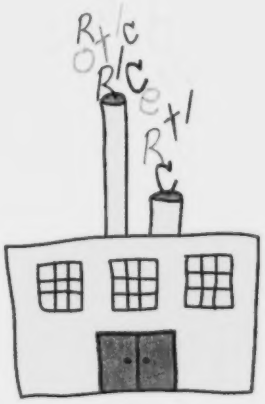

UNE INDUSTRIE À L'AVANT-GARDE

Chef de file

Il n'est pas étonnant que le Canada, riche d'une tradition de bilinguisme institutionnel, se soit bâti une industrie de la langue qui dépasse les frontières du pays. Un immeuble en voie de construction à Gatineau (Québec) en est une preuve éloquente. Déjà, l'institution est reconnue comme chef de file mondial en recherche et développement dans le domaine langagier.

Il s'agit du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) dont l'origine remonte au *Plan d'action pour les langues officielles* du gouvernement fédéral rendu public en mars 2003. Le Plan annonçait la création du CRTL voulant ainsi appuyer la recherche canadienne sur l'industrie de la langue et le développement de nouvelles solutions en matière de technologies langagières. On annonçait également que l'immeuble serait construit au campus de l'Université du Québec en Outaouais, dans la région de la capitale du Canada. La construction qui a commencé au début de 2005 se terminera en 2006. D'une superficie de 54 000 mètres carrés, le CRTL hébergera quelque 150 experts qui œuvrent présentement dans le domaine de l'industrie langagière et sera doté de laboratoires et d'équipement technologique nécessaires à la recherche.

La création de ce Centre a réjoui la commissaire qui, à plusieurs reprises, avait rappelé au gouvernement l'urgence de soutenir la création et la diffusion d'outils technologiques. Dans une étude spéciale*, elle avait recommandé que le gouvernement du Canada « favorise la recherche et le développement d'outils linguistiques des deux langues officielles afin de développer encore davantage les industries de la langue au Canada ». Mme Adam applaudit toutes les initiatives de l'industrie de la langue qui donnent suite à ses recommandations. En outre, elle souhaite que le gouvernement offre systématiquement aux chercheurs et aux industries de la langue les ressources linguistiques dont il dispose.

Il est à noter qu'en 2003, Industrie Canada a obtenu 10 millions de dollars dans le cadre du *Plan d'action pour les langues officielles* précisément pour améliorer la visibilité de l'industrie langagière et de réduire sa fragmentation. En raison de ce mandat, Industrie Canada a pris part à la création de l'Association de l'industrie de la langue (AILIA), organisme qui joue un rôle de premier plan.

Partenariats importants

L'Université du Québec en Outaouais a réussi au cours des dernières années à mettre sur pied des programmes d'études langagières novateurs, notamment en formation de traducteurs, rédacteurs, terminologues et réviseurs. Elle était donc un choix qui s'imposait et très tôt, elle a prouvé qu'elle était en mesure de jouer un rôle de leadership dans la création du CRTL. L'Université a su créer d'importants partenariats de recherche dont le Conseil national de recherches du Canada et le Bureau de la traduction, un organisme de service spécial de Travaux publics et Services

* *Le gouvernement du Canada et le français sur Internet*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 1999.

gouvernementaux Canada. Parmi les autres principaux partenaires, soulignons l'apport d'Industrie Canada, du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche du Québec, de l'Association de l'industrie de la langue et de la Corporation de développement économique de la ville de Gatineau. Un tel partenariat contribue non seulement à la création du CRTL, mais également au développement et à la commercialisation de technologies novatrices qui auront des retombées considérables et des avantages concurrentiels sur les marchés internationaux.

Technologies langagières, recherche et formation

Dans le cadre de collaborations entre les universités, les gouvernements, les associations et l'industrie, le CRTL a déjà commencé à développer un ensemble de programmes dont la traduction et la révision, la localisation de logiciels et de sites Web, la postsynchronisation, la formation linguistique, le traitement de discours et le traitement multilingue pour l'information et la communication, en plus de l'analyse et le repérage de documents et de contenus multilingues, ainsi que la gestion des fonctions langagières.

L'Université du Québec en Outaouais dispense un diplôme d'études supérieures spécialisées en localisation. Cette formation vise à répondre aux besoins engendrés par la multiplication rapide des logiciels et des documents hypermédias. Elle est la première université d'Amérique du Nord à offrir un tel diplôme.

Retombées économiques

L'industrie canadienne de la langue représente un secteur économique important. Son chiffre d'affaires totalise plus de 1 milliard de dollars par année et on s'attend à ce que le marché international, qui représentait 8 milliards de dollars américains en 2003, atteigne 15 milliards de dollars en 2006. L'industrie compte plus de 2 000 entreprises et 30 000 Canadiens et Canadiennes y font carrière. Le Canada se classe fort bien au niveau international en raison de son bilinguisme, son ouverture au multiculturalisme et ses compétences en technologies de l'information et des communications. C'est une industrie dynamique en constante évolution. La première foire commerciale de l'industrie de la langue, tenue au Centre des Congrès d'Ottawa il y a quelques mois, a attiré une foule imposante de visiteurs venus de partout.

Place importante sur l'échiquier mondial

Le partenariat liant les secteurs privé et public dans la réalisation du CRTL est un bon exemple de collaboration et d'engagement du Canada dans l'avancement du savoir et dans la promotion de l'industrie canadienne de la langue. Grâce à ce Centre, les entreprises canadiennes langagières se démarquent sur la scène internationale et se positionnent de plus en plus comme chef de file mondial sur le plan des normes terminologiques, du contrôle de la qualité et de données linguistiques, cela dans une multiplicité de langues.

QUAND ON VEUT, ON PEUT!

Il était une fois à Winnipeg... Pour être plus précis, cela s'est passé à l'hôtel de ville de Winnipeg. On y avait la volonté de respecter la dualité linguistique de la ville. C'est bien connu, la région comporte une importante communauté francophone et le conseil municipal désirait sincèrement offrir à cette population des services municipaux bilingues de qualité.

Comment s'y prendre? Le conseil a adopté un certain nombre de mesures pour améliorer les services à la communauté francophone, dont un programme d'enseignement du français d'une durée de 11 semaines auquel participent des professeurs de français ayant contribué à des programmes fédéraux. De plus, sept conseillers de Winnipeg, ainsi que plusieurs aides de bureau, se sont inscrits au programme de français offert à l'hôtel de ville.

La Ville s'est engagée à mieux connaître les résidants francophones de Winnipeg, comme le démontre cette importante initiative. Les résidants francophones, on le voit bien, sont traités avec considération et respect. La Ville a clairement exprimé sa volonté de mieux communiquer avec la communauté francophone, ainsi que d'améliorer l'offre réelle de services en français.

La commissaire salue le travail du conseil municipal de Winnipeg dans ce dossier, un grand pas vers l'amélioration des relations avec la population francophone. Mme Adam espère que le succès de ce projet aura des répercussions positives sur la formation linguistique et l'unité nationale. Elle considère que le conseil mérite des félicitations pour cet effort considérable de collaboration.

UN FOSSÉ NUMÉRIQUE À COMBLER

Depuis la montée fulgurante d'Internet, on décèle un déséquilibre significatif entre l'offre de contenus et d'outils en français sur Internet et les attentes et les besoins des francophones du Canada. De plus, la création de l'initiative Gouvernement en direct a amené des défis de taille pour ce qui est du respect des langues officielles dans les sites du gouvernement du Canada. C'est pourquoi le Commissariat aux langues officielles a publié en 2002 deux études* sur le sujet. Les recommandations émanant de ces études visaient essentiellement à augmenter la présence du français sur Internet et à assurer le statut égal du français et de l'anglais dans les sites du gouvernement du Canada.

Le 13 septembre 2005, la commissaire aux langues officielles, Mme Dyane Adam, a lancé une étude intitulée *Combler le fossé numérique des langues officielles sur Internet* qui démontre qu'en dépit de certaines lacunes, les efforts du gouvernement du Canada ont donné lieu à des progrès significatifs. Sur les 28 recommandations contenues dans les rapports de 2002, près de la moitié ont été mises en œuvre ou sont en voie de l'être, et cinq l'ont été partiellement. Six nouvelles recommandations sont venues s'ajouter à cette liste.

L'étude permet de constater que la proportion de contenu en français sur Internet a augmenté mais ne constitue toujours que 5 p. 100 du contenu total d'Internet. L'étude incite donc le gouvernement à intensifier et à bonifier les mesures qu'il a mises en place comme suite aux études précédentes. Comme le faisait remarquer la commissaire : « Internet est en voie de devenir une grande bibliothèque universelle. Le Canada et les autres pays de la Francophonie devront redoubler d'efforts pour faire en sorte que le français y soit bien présent. »

Le progrès doit se poursuivre

Pour ce qui est des sites du gouvernement fédéral, Mme Adam n'a pas manqué de souligner le travail magistral accompli par le Gouvernement en direct qui a d'ailleurs obtenu des

* Les exigences relatives aux langues officielles et le Gouvernement en direct, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2002.
Les langues officielles sur Internet : les sites de missions diplomatiques et d'organisations internationales, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2002.

prix pour la qualité de ses sites. Cette année, pour la cinquième année consécutive, le Canada s'est classé premier parmi 22 pays en ce qui concerne la prestation de services du gouvernement sur le Web.

Malgré les succès, il reste du travail à faire pour améliorer la coordination centrale afin d'éviter des ratés tels que le site Cyberaide.ca, dont le français du menu était de piètre qualité. M^me^ Adam rappelle au gouvernement qu'il ne doit pas dévier de ses obligations. Lors du lancement de l'étude, elle a déclaré : « Dans le domaine d'Internet, le gouvernement du Canada doit être imputable. Il a besoin d'une vision d'avenir et de balises clairement définies. C'est pourquoi je recommande de mettre en place un cadre de gouvernance spécifique à cette question. Ce cadre viserait, entre autres, à désigner un ministère qui serait l'acteur-clé, à assurer l'égalité du français et de l'anglais sur les sites du gouvernement fédéral et à réduire le fossé numérique entre les francophones et les anglophones. »

La commissaire souhaite que le Gouvernement en direct soit de qualité égale en français et en anglais, et ce, de façon permanente et constante et que l'Internet devienne un puissant levier culturel, social et économique dans les deux langues officielles. Selon la commissaire, la mise en œuvre par le gouvernement canadien des recommandations présentées dans cette étude est une condition essentielle pour garantir aux Canadiens et aux Canadiennes d'expression française et anglaise un accès égal à la société du savoir.

SAVIEZ-VOUS... QU'IL N'Y A PAS QUE DES PROBLÈMES!

Patrimoine canadien a augmenté considérablement les fonds investis dans la numérisation de contenus culturels canadiens en français, a établi des critères linguistiques pour les projets subventionnés et a créé la passerelle culturelle bilingue **Culture.ca**.

Industrie Canada a mis sur pied le Programme de l'industrie de la langue, une initiative qui permettra à l'industrie canadienne de la langue d'accroître sa visibilité tant sur le marché canadien qu'à l'étranger. Ce programme devrait aussi permettre d'augmenter le nombre de professionnels de la langue au Canada afin de pallier l'importante pénurie actuelle de traducteurs qui constitue un frein majeur à la traduction et à la numérisation des contenus en français.

L'Agence canadienne de développement international a intensifié son aide pour encourager la participation à l'inforoute de certains pays francophones d'Afrique.

Extraits de l'étude *Combler le fossé numérique*, p. 3

UNE ÉCOLE DE MÉDECINE SANS PAREIL

Plus d'un élément fait de l'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO), inaugurée le 13 septembre 2005, un établissement sans pareil. Tout d'abord, elle est la première école de médecine à ouvrir ses portes au Canada à l'ère d'Internet, soit en 30 ans. Elle est également la première à fonctionner sur des sites jumelés à 1 000 kilomètres de distance : le campus de l'Ouest à l'Université Lakehead, à Thunder Bay, et le campus de l'Est à l'Université Laurentienne, à Sudbury.

Le premier ministre de l'Ontario, M. Dalton McGuinty, a inauguré l'EMNO en utilisant la même haute technologie qui servira à joindre les communautés éloignées à l'École de médecine. C'est, en fait, grâce à la vidéoconférence que la commissaire aux langues officielles du Canada, Mme Dyane Adam, et le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. James Bartleman, se sont joints aux festivités à partir d'Ottawa et de Toronto. Diffusée sous forme de vidéoconférence sur les campus de l'Université Lakehead, à Thunder Bay, et de l'Université Laurentienne, à Sudbury, la cérémonie d'inauguration regroupait des invités de marque dont le premier ministre McGuinty et Son Excellence John Ralston Saul, à l'Université Laurentienne, alors que le chef autochtone, M. Elijah Harper, et M. George Smitherman, ministre de la Santé de l'Ontario, participaient depuis Thunder Bay.

Cette école innovatrice a un mandat quelque peu différent de celui des autres écoles de médecine de l'Ontario, en ce qu'elle met l'accent sur une médecine de terrain accordant priorité aux besoins spéciaux des communautés rurales et du Nord de la province en respectant leurs caractéristiques particulières. L'EMNO ayant été fondée selon le principe que les étudiantes et les étudiants en médecine ont tendance à exercer leur profession dans la région où ils ont effectué leurs études ainsi que l'ont démontré plusieurs études internationales, les dirigeants de l'École de médecine du Nord ont un objectif important : réduire progressivement la pénurie de médecins dans le Nord de l'Ontario. Il manque présentement au moins 400 médecins dans la région.

L'EMNO a reçu plus de 210 demandes pour combler 56 places disponibles en première année. De ces 56 étudiants, 18 p. 100 sont francophones, 17 p. 100 sont bilingues, 11 p. 100 autochtones et 78 p. 100 ont vécu 10 ans et plus dans le Nord de l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à allouer 95,3 millions de dollars en trois ans au développement de l'EMNO, en plus de 5 millions de dollars en aide financière aux étudiants qui s'y inscrivent, de façon à ce qu'aucune personne ne soit refusée en raison d'un manque d'argent. Pour sa part, le gouvernement du Canada a investi six millions de dollars visant à appuyer la recherche biomédicale ainsi que des systèmes de technologie de l'information de pointe. Ces divers systèmes permettront aux étudiants et aux étudiantes de se rendre dans des communautés éloignées tout en restant en communication avec l'EMNO, les cliniciens et les patients. Ils pourront continuer d'avoir accès à l'information et aux outils indispensables à leurs études et à leurs recherches. On prévoit qu'au moins 50 médecins recevront leur diplôme de l'EMNO chaque année. Bien que l'enseignement ne soit présentement prodigué qu'en anglais, les communautés francophones s'attendent à ce que les deux universités donnent suite à leur intention de vouloir recruter au moins 17 p. 100 d'étudiants francophones. Selon les chiffres du recensement de 2001, les francophones forment 18 p. 100 de la population du Nord, réalité qui devrait être reflétée autant dans les cours offerts en français que dans les inscriptions. L'EMNO n'a pas d'autre choix si elle veut être fidèle à sa mission de former des médecins qui possèderont les compétences nécessaires pour traiter les problèmes de santé propres aux habitants de la région, et pour leur fournir des soins de santé appropriés.

Comme l'a souligné le doyen, le docteur Roger Strasser, lors de l'inauguration officielle, cette institution est appelée à jouer un rôle unique en Ontario : « Depuis l'entreprise de ce projet il y a trois ans, le personnel de l'École de médecine du Nord de l'Ontario a promis de créer une école de médecine sans pareil. Nous voulons réaffirmer cette promesse à la population de l'Ontario et à vous, les étudiants de la première classe. »

CARREFOUR D'IMMIGRATION RURALE : UN MODÈLE NATIONAL

Une réussite nationale s'il en est une! Un projet novateur aux humbles débuts a doté Saint-Léonard, une petite ville dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, d'une entreprise qui a fait les manchettes des journaux un peu partout au pays. Le Carrefour d'immigration rurale, malgré son très jeune âge, est déjà un modèle de développement et de renforcement des capacités rurales qui crée un intérêt grandissant à l'échelle du Canada.

Il est intéressant d'apprendre que la genèse de cette « aventure » remonte à Washington, D.C. En effet, en 2000, le père Jacques LaPointe, originaire de Saint-Léonard, s'est vu confier le poste de vicaire dans une paroisse catholique en banlieue de Washington. On retrouve plus de 103 nationalités différentes dans cette paroisse dont 500 familles d'expression française originaires d'Afrique et d'Haïti. Le père LaPointe leur parlait de Saint-Léonard avec une telle passion qu'un groupe de paroissiens francophones ont décidé de visiter cette région canadienne. Une première visite en 2001 fut suivie de visites annuelles. Les familles qui voulaient s'établir à Saint-Léonard ont goûté aux quatre saisons. Ils ont rencontré le conseil municipal, des entrepreneurs locaux, des spécialistes en immigration et des représentants des gouvernements fédéral et provincial pour enfin choisir d'immigrer au Nouveau-Brunswick. Le père LaPointe a même décidé de rentrer au bercail avec eux.

Les résidants de Saint-Léonard n'ont rien ménagé afin que les nouveaux arrivants se sentent en confiance. Les leaders de la communauté n'ont pas tardé à reconnaître l'énergie des nouveaux résidants et leur apport certain à la région grâce à leurs habiletés et à leurs connaissances. Le Carrefour d'immigration rurale, fruit d'une concertation collective et d'un engagement communautaire exemplaire, a donc été mis sur pied et ne cesse de progresser. D'ailleurs, Saint-Léonard a accueilli sa première famille immigrante dans le cadre de ce projet, au mois d'août dernier.

En très peu de temps, le projet dirigé par le père LaPointe est devenu une réussite notoire qui regroupe maintenant dix employés. Le 12 septembre 2005 a eu lieu l'inauguration officielle du premier carrefour d'immigration rurale à l'extérieur du Québec, à laquelle la commissaire a participé (voir *Les uns et les autres sont gagnants* à la page 13 pour prendre connaissance du contenu de son allocution). Le financement du projet provient principalement du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada, par le biais du Secrétariat rural, en collaboration avec le ministère des Relations intergouvernementales et internationales du Nouveau-Brunswick. L'engagement remarquable de la municipalité de Saint-Léonard contribue au succès de l'entreprise. Le campus d'Edmundston de l'Université de Moncton sera appelé à y jouer un rôle prépondérant notamment dans l'organisation de colloques, de rencontres à caractère international, et ainsi de suite. Deux autres sites sont déjà rattachés au Carrefour, soit dans la région Évangéline, Île-du-Prince-Édouard, et à Saint-Léon et Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba.

La mission du Carrefour est d'élaborer, de développer et d'évaluer un modèle d'intervention durable en matière d'immigration rurale en milieu francophone canadien en favorisant une approche participative. L'organisme vise à créer et à développer des outils et des stratégies qui aideront les communautés rurales francophones à attirer, à accueillir et à assurer une intégration harmonieuse des familles et des individus immigrants.

En plus d'aider les immigrants à s'intégrer à leur nouveau milieu de vie, le Carrefour se veut une forme de solution à un problème démographique fort sérieux au Canada et plus particulièrement dans les provinces atlantiques. Selon Statistique Canada, 44 p. 100 des résidants de la région atlantique vivent dans les communautés rurales, ce qui représente le double de la moyenne nationale. On assiste malheureusement à un déclin de la population rurale dans

cette région, une problématique qui inquiète les leaders autant que les résidants. Les deux derniers recensements (1996 et 2001) montrent qu'il y a eu une chute de près de 5 p. 100 dans les régions rurales des quatre provinces. En effet, plus de 74 000 personnes ont quitté les communautés rurales de l'Atlantique.

L'ouverture du Carrefour d'immigration rurale suscite beaucoup d'espoir. Tous les partenaires engagés dans son fonctionnement entendent développer pour le Nouveau-Brunswick et même pour tout le Canada, un modèle qui relèvera les défis de l'immigration francophone et contribuera à enrichir le milieu rural non seulement économiquement mais également au point de vue humain et socioculturel. Le Carrefour a su élaborer avec succès une approche humaine novatrice, comme l'a souligné la commissaire lors d'une allocution qu'elle a prononcée à Saint-Léonard et dont vous trouverez les faits saillants dans le présent numéro d'INFOACTION.

À tous les artisans du Carrefour d'immigration rurale, INFOACTION souhaite un vibrant *AD MULTOS ANNOS*!

LES UNS ET LES AUTRES SONT GAGNANTS

C'est là l'essence du message que la commissaire aux langues officielles a livré à l'occasion de l'inauguration du Carrefour de l'immigration rurale de Saint-Léonard, au Nouveau-Brunswick, le 18 octobre dernier. Les grands gagnants de cette réussite, ce sont les nouveaux arrivants tout autant que les résidants qui les ont accueillis avec enthousiasme et générosité dans cette communauté rurale.

L'allocution que M^me^ Adam a prononcée lors de son passage au Carrefour a examiné les raisons à l'origine du succès de l'entreprise pour cerner ensuite les défis que pose l'intégration de nouveaux arrivants dans une communauté rurale. Nous connaissons l'intérêt que la commissaire porte à un des grands enjeux sociétaux qu'est l'immigration. Elle y accorde une attention particulière en abordant le défi que pose l'immigration sous l'angle du déclin proportionnel de la population canadienne-française. Dans deux études qu'elle a publiées*, elle a fortement incité le gouvernement du Canada à trouver des façons concrètes de faire en sorte que les communautés de langue officielle profitent équitablement des avantages découlant de l'immigration. Le Carrefour d'immigration rurale de Saint-Léonard prouve que c'est possible de mettre sur pied des projets novateurs en matière d'immigration.

Au cours de son allocution, M^me^ Adam a donné des exemples de son engagement et de son action dans le dossier : de nombreuses interventions publiques sous forme de discours, des rencontres et comparutions devant des comités parlementaires, une table ronde sur le sujet où étaient invités des universitaires et des représentants des communautés, et ainsi de suite. En plus, donnant suite à ses interventions et recommandations, ainsi qu'à celles des leaders des communautés francophones et acadiennes, Citoyenneté et Immigration Canada a adopté en novembre 2003, un cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones vivant en situation minoritaire. Ce cadre stratégique a donné lieu à l'augmentation et à la régionalisation de l'immigration francophone à l'extérieur des grandes métropoles et à la mise en place de nombreuses initiatives.

La commissaire a souligné l'approche humaine et respectueuse des résidants de Saint-Léonard en tant que communauté hôte : « Une intégration réussie est le fruit d'une bonne compréhension des devoirs réciproques de toutes les personnes qui se sont engagées dans le processus d'accueil. Il faut comprendre qu'un nouvel arrivant porte en lui beaucoup d'espoir, mais aussi beaucoup de craintes.

* *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000.
L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2002.

Il doit souvent tout apprendre : langue, culture, usages, traditions, obligations sociales, etc. Mais nous aussi nous avons des choses à apprendre de lui. Il suffit de savoir écouter et comprendre. » Elle a rendu hommage aux responsables qui ont fait du Carrefour un véritable lieu de rencontre, d'échanges, de concessions mutuelles et d'entraide où chacun trouve son avantage. Elle a cité Saint-Léonard comme modèle à reproduire partout au Canada.

Mme Adam a conclu en rappelant qu'il est de l'ambition commune de construire des communautés d'accueil ouvertes sur le monde et elle a souhaité que des projets comme celui de Saint-Léonard se multiplient ailleurs au Canada comme c'est présentement en voie de se réaliser. Ce genre d'initiative est essentiel au développement des régions ainsi qu'à l'amélioration de notre cohésion sociale. Le Carrefour d'immigration rurale de Saint-Léonard illustre de façon éloquente qu'une entreprise qui se fonde sur nos valeurs et sur notre passé réalisera au mieux son avenir ainsi que l'a dit le grand poète Victor Hugo : « Qui prend le passé pour racine/ A pour feuillage l'avenir. »*

* Victor Hugo, « Fonction du poète » dans Les rayons et les ombres, Œuvres poétiques, tome 1, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, p.1031.

Claude Haché

Denise Lécuyer

Au cours de la dernière année, deux nouveaux représentants de la commissaire se sont joints à l'équipe du Commissariat aux langues officielles. Claude Haché est le représentant de la commissaire dans la région de l'Atlantique. Denise Lécuyer est la représentante de la commissaire dans la région du Manitoba et de la Saskatchewan. Il est possible de les joindre en composant les numéros suivants :

Région de l'Atlantique
(506) 851-7047
1 800 561-7109

Région du Manitoba et de la Saskatchewan
(204) 983-2111
1 800 665-8731

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE À MODERNISER

Tout en constatant que notre régime linguistique a enrichi la vie de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, la commissaire aux langues officielles reconnaît qu'il reste beaucoup de pain sur la planche. Mme Adam a réitéré qu'elle espère que le gouvernement canadien donne un souffle nouveau à la dualité linguistique. En d'autres mots, elle souhaite que le cadre réglementaire de la *Loi sur les langues officielles* soit réévalué et modernisé. À son avis, la *Loi* devrait aller plus loin vers l'atteinte de l'égalité réelle entre les groupes linguistiques.

La commissaire a voulu traiter de ce sujet dans l'optique de l'aménagement linguistique en tant que savoir-faire qui s'exporte. Elle en a fait le thème d'une allocution prononcée au 26e Congrès annuel de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario tenu à Paris au cours de l'été dernier.

On sait pertinemment que l'aménagement linguistique au Canada et, en particulier, la façon dont le pays fait respecter les droits linguistiques inspirent plusieurs États multilingues. Le Commissariat aux langues officielles, principalement en raison de son rôle d'ombudsman et de son expertise, a souvent été consulté en matière linguistique, notamment par la Chine, la Russie, le Pays de Galles, le Sri Lanka, l'Espagne, le Mali, l'Afrique du Sud et l'Irlande.

À l'occasion de l'allocution prononcée à Paris, Mme Adam a entretenu les congressistes de l'historique de l'aménagement linguistique, mettant en relief certaines réalisations importantes. Elle a aussi fait valoir la portée internationale du régime canadien. La commissaire a montré pourquoi, riche de sa diversité harmonieuse, le Canada est perçu à l'étranger comme un pays qui a su mettre en valeur sa diversité tout en garantissant, à même sa Constitution, le respect de ses minorités. Cependant, la commissaire se préoccupe de ce qu'il reste à faire : « Je crois qu'il [le Canada] n'a pas encore suffisamment intégré notre dualité linguistique au sein de ses propres politiques étrangères. Par conséquent, sous les regards attentifs de ses pairs à l'échelle mondiale, le Canada doit rayonner davantage en ce qui concerne nos valeurs et l'importance que nous accordons à notre diversité. »

Mme Adam a rappelé qu'on constate au Canada une certaine tendance à considérer la dualité linguistique et la diversité culturelle comme le dossier des minorités, visibles ou non. Elle a suggéré qu'on aurait avantage à impliquer les majorités dans le dossier, à définir leurs responsabilités et à mesurer les conséquences pour elles d'une politique globale qui intègre dualité linguistique et diversité culturelle. Le paysage démographique du Canada change rapidement. Selon les données d'une récente étude de Statistique Canada, en 2017, entre 6,3 et 8,5 millions de Canadiens seraient des minorités visibles, une augmentation entre 56 p. 100 et 111 p. 100 par rapport à 2001. Si la différenciation linguistique, culturelle et ethnique devait se poursuivre, en 2017, environ un Canadien sur cinq (entre 19 p. 100 et 23,3 p. 100) pourrait être de minorité visible. La population d'immigrants pourrait également compter 7,6 millions de personnes représentant ainsi 22,2 p. 100 de l'ensemble de la population du Canada. Ces quelques données démontrent qu'il est urgent que le gouvernement du Canada articule une vision d'ensemble de son identité et de son avenir linguistique. Les transformations démographiques en cours devraient inciter le gouvernement à adopter une perspective de pluralité et à instaurer des mesures concrètes qui respectent à la fois la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada.

Selon Mme Adam, le gouvernement canadien réussira à moderniser la réalité linguistique canadienne s'il s'arme d'une nouvelle détermination qui lui permettra d'aller de l'avant. Elle espère qu'il procède à une véritable intégration de la dualité linguistique et de la diversité culturelle dans le tissu social du Canada. Elle conclut son allocution en souhaitant que cela se concrétise au cours des prochaines années. La condition essentielle est de « faire preuve non seulement de compétence, mais d'imagination et de leadership politique ».

UN LEADERSHIP AXÉ SUR LES RÉSULTATS

Il est du mandat du Commissariat aux langues officielles d'entreprendre des vérifications en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les langues officielles* qui prévoit que la commissaire doit prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les institutions fédérales s'acquittent de leurs obligations linguistiques.

Entre octobre 2004 et mars 2005, le Commissariat a mené une vérification auprès de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Pour ceux et celles qui sont peu familiers avec les institutions fédérales, rappelons que ce ministère est le principal fournisseur de services centraux et communs de l'administration fédérale canadienne, notamment les services de traduction, de terminologie, de révision et d'interprétation.

La vérification menée par le Commissariat portait principalement sur la gestion du programme des langues officielles. L'engagement, l'imputabilité et le leadership exercés par les membres de la haute gestion envers la dualité linguistique constituaient des éléments importants de l'exercice.

Entre décembre 2004 et février 2005, le Commissariat a mené des entrevues auprès des sous-ministres adjoints, des cadres supérieurs et intermédiaires, des directeurs et conseillers en ressources humaines et en langues officielles, ainsi qu'auprès des employés. En plus des 94 entrevues à l'administration centrale, il en a fait plus d'une quarantaine dans les bureaux régionaux à Montréal, Halifax, Moncton et Shédiac. Les observations et les recommandations du rapport découlent à la fois des entrevues et de l'analyse de la documentation fournie par le Ministère et d'un nombre important de rapports clés. Le Commissariat est très reconnaissant de la collaboration de tous ceux et celles qui ont participé à la vérification et spécialement des membres de la Direction des langues officielles.

Le 20 septembre dernier, la commissaire a publié le rapport de vérification intitulé *Vérification de la gestion du programme des langues officielles à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada*. Parmi les faits saillants du rapport, on note que la gestion pourrait exercer plus de leadership vis-à-vis du programme des langues officielles.

La vérification a aussi révélé que certains mécanismes ont été mis en place : production de bilans, plans d'actions liés à la dotation des postes bilingues, cours sur les langues officielles, etc. En revanche, l'intégration des langues officielles dans la culture organisationnelle est loin d'être réalisée. La vérification a aussi révélé que la compréhension des obligations du Ministère en matière de langues officielles varie d'un membre du personnel à un autre. Somme toute, le rapport rappelle que la responsabilité de s'assurer du respect du programme des langues officielles revient aux cadres supérieurs qui devront :

- accorder une plus grande visibilité aux langues officielles,
- mettre en place des mesures qui leur permettront d'exercer un meilleur contrôle de la gestion du programme,
- rendre tous les cadres imputables.

M^me^ Adam a formulé 12 recommandations à TPSGC dans le but d'améliorer la gestion de son programme des langues officielles. Elle souhaite que le Ministère fasse preuve d'un leadership plus vigilant et que son programme des langues officielles soit davantage axé sur des résultats durables.

Le Ministère a réagi positivement, et s'est engagé par son plan d'action à mettre en œuvre les 12 recommandations. Une vérification de suivi est prévue dans 12 à 18 mois après le rapport final pour examiner les mesures prises et les progrès réalisés par le Ministère.

Le rapport de vérification, les faits saillants et les recommandations se trouvent sur le site Web du Commissariat à l'adresse www.ocol-clo.gc.ca.

PROJETS DE RECHERCHE DU COMMISSARIAT

Des outils importants pour alimenter la réflexion des différents acteurs

Le Commissariat aux langues officielles a entrepris plusieurs projets de recherche et de consultation, dans le but d'explorer davantage plusieurs enjeux ayant un impact important sur la société canadienne et en particulier sur les communautés de langue officielle partout au pays. Les constats établis dans le cadre de ces divers projets seront bien sûr discutés dans le cadre du prochain rapport annuel de la commissaire aux langues officielles, attendu le printemps prochain. Mais surtout, ils aideront tant les chefs de file des communautés de langue officielle et les fonctionnaires visés que les chercheurs qui s'intéressent à la dualité linguistique à faire avancer leurs propres initiatives.

Des consultations impliquant des acteurs importants de tout le pays ont eu lieu l'automne dernier sur trois grands thèmes :

Le **Forum sur la vitalité des communautés** s'est penché sur les facteurs qui font qu'une communauté de langue officielle en milieu minoritaire puisse se développer et s'épanouir. Des discussions ont également eu lieu sur les indicateurs à utiliser pour mesurer cette vitalité, tout en prenant compte des particularités locales. Le Forum a en outre permis de mettre en lumière l'importance de la recherche pour approfondir le savoir au sujet des communautés et contribuer ainsi à leur développement.

Vers l'égalité réelle : Forum sur une nouvelle réglementation des langues officielles a permis aux communautés linguistiques minoritaires d'exprimer leur point de vue sur la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* et sur le règlement qui régit son application quant aux services au public canadien.

Le forum **Dualité linguistique, diversité culturelle et gouvernance** a exploré les façons de mieux intégrer les valeurs fondamentales que sont la dualité linguistique et la diversité culturelle, dans le but de mieux en faire la promotion, tant au pays qu'à l'étranger.

Le Commissariat a également entrepris une étude du progrès fait par le gouvernement dans le cadre de son *Plan d'action pour les langues officielles*, rendu public en 2003 et qui en est maintenant à mi-parcours. Cette évaluation aidera le gouvernement fédéral et les chefs de file des communautés touchées par cette initiative de cinq ans à ajuster le tir pour la mise en œuvre de la seconde moitié du Plan et de mieux planifier les suites à lui donner.

Finalement, le Commissariat mène actuellement une recherche sur les façons dont les gouvernements peuvent impliquer davantage les communautés de langue officielle elles-mêmes dans la planification et mise en œuvre des divers initiatives et programmes gouvernementaux qui les touchent.

La commissaire, Dyane Adam, espère que ces projets de recherche aideront les différents acteurs-clés à démarrer une réflexion sérieuse sur l'approche et les pratiques du gouvernement du Canada dans le domaine des langues officielles. Si elle compte proposer des pistes d'intervention au gouvernement lors de son prochain rapport annuel, c'est véritablement le travail de chacun qui permettra à la société canadienne de faire un pas de plus vers l'égalité des communautés de langue officielle au Canada.

LA COMMISSAIRE VOULAIT VOUS RAPPELER QUE...

Le Comité de toponymie de la Ville de Québec a récemment recommandé, dans un rapport, de nommer davantage de rues en s'inspirant d'éminents anglophones qui ont marqué l'histoire de la région. Voilà qui est intéressant et révélateur d'une ouverture d'esprit à l'endroit d'une communauté anglophone qui a des racines profondes dans cette ville historique, berceau de l'Amérique française.

Quant à lui, le Conseil municipal de Richibouctou au Nouveau-Brunswick a décidé, il y a quelques années, de « trilinguiser » la municipalité en adoptant des noms français, anglais et... micmacs! Il s'agit d'un beau geste, qui vient souligner la relation historique qui a existé entre les Acadiens et les Micmacs avant la déportation de 1755 et qui témoigne toujours de cette relation encore bien vivante aujourd'hui. Le résultat ne s'est pas fait attendre, et quelques commerçants de la localité ont emboîté le pas, présentant désormais des vitrines dans les trois langues.

La municipalité de Clarence-Rockland (dans l'est de l'Ontario) a adopté le 10 janvier 2005 un règlement qui oblige les nouveaux commerces à afficher à l'extérieur dans les deux langues officielles et à accorder au français et à l'anglais une place égale dans les enseignes. La municipalité voisine de La Nation a peu après emboîté le pas en adoptant un règlement semblable. D'autre part, dans son congrès annuel en septembre à Kirkland Lake et à Rouyn-Noranda, l'Association française des municipalités de l'Ontario a abordé le thème des langues officielles au niveau municipal, et la ministre ontarienne des Affaires francophones, M^me^ Madeleine Meilleur, a fait l'annonce d'un nouveau programme pour appuyer la publication des règlements municipaux dans les deux langues officielles. Par ailleurs, lors de son discours le 15 septembre au congrès, la commissaire a félicité les municipalités de Clarence-Rockland et de La Nation de leur initiative, qui affiche publiquement leur caractère bilingue et permet aux nouvelles entreprises qui s'y établissent de se familiariser avec les deux communautés linguistiques qui habitent leur région et de mieux servir les clients francophones et anglophones.